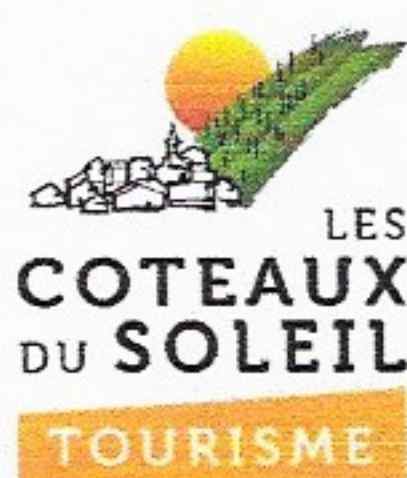




Assemblée générale du Mardi 9 juin 2026 à 19h00 Tour Lombarde, 1964 Conthey

Comité :

Dessimoz Anne-Laure	Présidente	présente
Bérard Simon	Vice-président	présent
Riand Sonia	Responsable de l'Office du Tourisme	présente

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences & nomination du scrutateur
 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 mars 2025
 3. Etat de la situation
 4. Rapport d'activités
 5. Comptes 2025 et rapport des vérificateurs de comptes
 6. Budget 2026
 7. Futur de la Société de Développement des Coteaux du Soleil
 8. Divers
-

Mme Anne-Laure Dessimoz souhaite la bienvenue aux conseillers communaux et généraux ainsi qu'à toutes les personnes présentes et lit l'ordre du jour. Aucune remarque n'est faite.

1. Contrôle des présences & nomination du scrutateur

Les 32 membres présents ont signé la liste de présence. Le scrutateur M. Philippe Germanier est nommé et accepté par l'assemblée. Les 82 membres excusés sont présentés sur l'écran.

2. PV de l'Assemblée générale du 12 mars 2025

Mme Anne-Laure Dessimoz indique que le PV de la dernière séance du 12 mars 2025 est à disposition dans la salle et sur le site internet de l'OT. Elle demande si les personnes présentes approuvent le dernier PV. Aucune remarque/question n'est posée, le PV est approuvé. Elle indique que la séance est enregistrée afin d'établir le PV. L'enregistrement ne sera pas conservé.

3. Etat de la situation

Mme Anne-Laure Dessimoz présente l'état de la situation actuelle de la SD. Elle indique qu'avec M. Simon Bérard, vice-président du comité de la SD, ils ont été nommés en mars 2025. Ils avaient annoncé qu'ils ne nommeraient pas de membres du comité afin de prendre le temps de clarifier la position des deux communes et les besoins en financement. En avril 2025, un courrier a été adressé à la commune de Vétroz, dotée d'un nouveau conseil communal, afin de connaître leur position actuelle vis-à-vis de l'Office du Tourisme. En juin,

la commune de Vétroz a confirmé ne pas vouloir revenir à l'Office du Tourisme, vu le manque d'intérêt touristique.

Elle indique que l'analyse des comptes et l'élaboration du budget 2026 ont révélés les limites du modèle de financement actuel de la SD. Depuis plusieurs années, les activités de l'OT ne parviennent plus à atteindre un équilibre financier. Les pertes ont été absorbées grâce à la fortune accumulée par le passé, mais ces réserves s'amenuisent rapidement. Les moyens actuels ne laissent que peu de marge pour initier de nouveaux projets et développer des actions en faveur de l'attractivité de notre région.

Elle précise qu'au 31 décembre 2024, la fortune s'élevait à un peu plus de Fr. 80'000.- et le budget 2025 prévoyait une perte de plus de Fr. 30'000.-. A ce rythme, les réserves auraient été pratiquement épuisées en fin 2026. Elle mentionne que nous avons diminué cette perte de moitié pour l'exercice 2025, toutefois, la conclusion reste identique : ce modèle de financement n'est plus viable.

Elle indique qu'en octobre 2025, l'inspection des finances de l'Etat du Valais a procédé à un contrôle portant sur la perception, l'encaissement et l'affectation des taxes touristiques. Leur rapport rappelle la nécessité pour chaque commune d'élaborer un règlement relatif aux taxes de séjour et d'hébergement. Dans les deux communes de Conthey et d'Ardon, l'élaboration de ce règlement est en cours. A Conthey, celui-ci a été présenté la semaine passée à la commission des règlements du conseil général.

En conclusion, elle informe encore que Mme Sonia Riand qui assume seule le fonctionnement de l'Office du Tourisme, prendra sa retraite le 31 décembre 2026. Cette échéance oblige également à réfléchir au futur de l'OT. Le constat est que plusieurs facteurs se rejoignent aujourd'hui : le départ de Vétroz, la nécessité de revoir le modèle de financement, l'évolution du cadre légal et le prochain départ de Mme Sonia Riand. Ces éléments amènent à penser que c'est le moment de repenser l'organisation et la structure touristique.

Mme Anne-Laure Dessimoz demande s'il y a des questions à ce stade ? Aucune question, elle passe la parole à Mme Sonia Riand pour le rapport d'activités.

4. Rapport d'activités

Mme Sonia Riand souhaite la bienvenue à tous et présente les principaux projets réalisés tout au long de l'année 2025.

Elle indique avoir accueilli et conseillé 400 visiteurs dans son bureau en 2025 et elle a participé à différentes assemblées dont :

- L'AG des Amis du Patrimoine Contheysan, les réunions et visite in situ du GT de Derborence, les séances et l'AG des directeurs d'offices du tourisme du Valais (ADOT) et les séances de l'Association Vinum Montis et du Chemin du Vignoble. Elle mentionne que lors des séances de l'Association Vinum Montis (qui a repris l'Association du Chemin du Vignoble), les directeurs d'OT ont décidé de revaloriser ce chemin, qui va de Martigny à Loèche, en rénovant ses panneaux. Elle les montre en avant-première et indique que certains OT ont déjà mis sur pied la création de flyers concernant leur région indiquant les lieux de curiosité à visiter.

Elle a également soutenu et participé aux manifestations suivantes :

- ContheyShow en tenant leur billetterie

- Participé à la remise du Label Cité de l'Energie à la Commune de Conthey, ainsi qu'à la remise des mérites sportifs et culturels. Elle précise que la Commune d'Ardon est : Cité de l'Energie Gold
- Soutenu le BackYard Ultra d'Ardon en apposant le logo de l'OT sur tous les dossards pour Fr. 250.- et le Défi de Derborence avec un Trace de Bronze à Fr. 500.-
- Assisté à la conférence « 2500 ans avant les forges d'Ardon », ainsi qu'à la Fête des Fallas le 3 mai 2025 et précise qu'en 2026 ce fut la 10^{ème} et dernière Fête des Fallas
- Tenu un stand et organisé un concours à la Foire St-Georges le 10 mai 2025 avec les Amis du Patrimoine M. Gérard Antonin et M. Jean-Baptiste Evéquoz qui proposaient leur livre « L'Accès à Derborence » à la vente
- Le 21 mai, elle a organisé la soirée Vinum Montis à la cave Rives du Bisse à Ardon réunissant 80 personnes
- Assisté au 31 juillet à St-Séverin/Conthey & 1^{er} Août à Ardon
- Le 16 août, tenu un stand à La Tzoumaz lors du Tour de Romandie féminin 2025 avec un concours et remercie les sponsors : Le Camping Sedunum, Decathlon et la Cave des Promesses. Elle a commandé des goodies pour l'occasion
- Participé à la Journée du Patrimoine du 14 septembre, au Clean Day du 20 septembre ainsi qu'au Marché des Brokiens à Aven, le même jour
- Participé à la Nuit des musées avec les Amis du Patrimoine contheysan le 8 novembre et aux Fenêtres de l'Avent le 10 décembre avec l'Union des Commerçants de Conthey.

Hébergement

Mme Sonia Riand précise que c'est la première année que l'OT fonctionne sur une année civile normale allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Les nuitées pour la saison 2025 sont : 19'705 nuitées avec une nette progression des nuitées dans les gîtes de montagne qui font un record avec 4'509 nuitées.

	2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024		2025	
1. Auberges de plaines, et camping Sedunum(*)	8 381	2144*	9 296	1944*	10 820	2042*	13 224	1632*	12 215	1806*
2. Appartements et chambres d'hôtes de plaine	4 168		4 521		3 205		1 825		2 611	
3. Auberges et gîtes de montagne	2 493		2 923		4 080		3 685		4 509	
4. Chalets et mayens de montagne	906		283		580		450		370	
TOTAL DES NUITÉES	15 948		17 023		18 685		19 184		19 705	

(*) forfaits & places fixes

Elle indique également que nous avons de nouveaux B&B dans la plaine avec B&B Les Cerisiers, B&B Les 4 Vallées, B&B Ma Petite Folie et B&B Bienvenue dans notre villa. Le descriptif complet est disponible à l'Office du Tourisme.

Promotion

L'Office du tourisme continue de promouvoir la région :

- Collabore avec Sortir@leNouvelliste pour les publications des sociétés locales.
- Soutient sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram avec 152 publications.

- Distribue la Newsletter trimestrielle à plus de 500 membres, dont les membres de la SD, les offices du tourisme du Valais Romand et les contributeurs touristiques qui nous soutiennent.

5. Comptes 2025 et rapport des vérificateurs

Mme Anne-Laure Dessimoz remercie M. Stéphane Germanier de la Fiduciaire des Alpes, excusé ce soir, et Mme Sonia Riand pour la tenue des comptes. Mme Sonia Riand présente les comptes :

- Total des charges CHF 108'843.13
- Total des produits CHF 92'968.65
- Résultat d'exercice CHF -15'874.48

Au 31.12.25, il y avait à la BCV sur le compte courant CHF 27'842.35 et à la Banque Raiffeisen sur le compte épargne CHF 45'008.54 pour un total de trésorerie de Fr. 72'850.89. Mme Sonia Riand précise que l'année 2024 était sur 14 mois, mais néanmoins la différence sur le résultat de l'exercice est de Fr. -25'956.44 et ce, malgré une belle activité de l'OT.

Mme Anne-Laure Dessimoz précise que les comptes ont été vérifiés par Mme Monica Carlen et M. Josué Coudray et leur passe la parole.

Mme Monica Carlen donne lecture du rapport de vérification. Mme Anne-Laure Dessimoz remercie les vérificateurs et demande s'il y a des questions à propos des comptes.

M. Emmanuel Chassot, Cave la Vignolle, prend la parole pour indiquer qu'il souhaiterait recevoir les comptes, car comme contributeur il a le droit de les connaître puisqu'il finance l'OT et aimerait les avoir par écrit. Mme Anne-Laure Dessimoz indique que le détail des comptes sur l'écran devrait suffire et qu'il peut passer prendre un écrit à l'Office du Tourisme. Mme Sonia Riand lui indique que depuis l'AG de l'an dernier, les documents étaient prêts pour lui à l'OT, mais qu'il n'était pas venu. M. Emmanuel Chassot indique que l'an dernier on lui a proposé uniquement de consulter les comptes dans les classeurs. Il ne demande pas de seulement pouvoir les consulter, mais qu'il puisse les avoir par écrit avant de devoir les approuver. Qu'il ne sert à rien d'approuver des comptes avant d'avoir pu les étudier. Mme Anne-Laure Dessimoz remet les comptes à l'écran et lui indique que l'on a fait Fr. 15'800.- d'économie et qu'il n'y a pas eu grand changement autrement.

Plus d'autre remarque n'est faite, Mme Anne-Laure Dessimoz demande aux personnes qui ont le droit de vote, d'approuver les comptes de l'exercice 2025. Les comptes sont acceptés à la majorité avec une abstention et un refus.

6. Budget 2026

Mme Anne-Laure Dessimoz explique que le budget 2026 a été présenté et validé par les communes en août/septembre dernier et qu'il représente l'état de la connaissance à ce moment-là. Le budget 2026 est présenté à l'écran. Elle demande s'il y a des questions et si le budget peut être validé. Le budget est accepté à la majorité, 1 abstention, aucun refus.

Elle redonne la parole à Mme Sonia Riand qui énumère les actions déjà faites ou agendées pour 2026 puisque nous sommes déjà en juin et que la prochaine AG ne sera certainement plus pareille.

Mme Sonia Riand indique qu'elle a :

- Amélioré et réimprimé la Carte des Promenades (avec 2 nouvelles promenades)
- Soutenu les courses BackYard Ultra 26 (3.04.26) et le Défi de Derborence (30.05.26)
- Eté in situ à Derborence avec le Groupe de Travail (16.04.26)
- Fait un stand à la Foire St. Georges (9.05.26) avec les Amis du Patrimoine et a mis en avant une jeune entrepreneuse contheysanne « L'Atelier de Lou » avec ses biscuits.
- Mis sur pied une visite au Marais d'Ardon-Chamoson (30.05.26) avec Théotime Revaz, 13 participants ont reçu un café-croissant offert par l'OT
- Remis en route le jeu « J'aime nos restos » avec un nouveau Passeport afin de « booster » les restaurateurs de la région

Elle ajoute ce qui est déjà agendé :

- Soirée Vinum Montis avec la Cave des Promesses, à la Tour Lombarde, 100 personnes attendues le 22 juillet 2026
- Newsletter trimestrielle.

7. Futur de la Société de Développement des Coteaux du Soleil

Mme Anne-Laure Dessimoz explique que la Commune de Conthey a demandé une étude à la HES-SO afin d'avoir un regard externe et de pouvoir proposer des changements adaptés à notre territoire.

Après analyse, la SD a encore toute sa pertinence. En revanche, son rôle doit évoluer. Une SD plus légère dans son fonctionnement, plus agile dans sa gouvernance et davantage tournée vers l'action.

Une structure capable d'identifier les opportunités et de faire émerger des idées afin de porter des projets concrets. Complémentaire à l'action communale pour dynamiser notre territoire. Afin d'y parvenir, il faudra un comité constitué de personnes motivées : entrepreneurs, commerçants, acteurs culturels et jeunes actifs.

L'avenir pour l'office du tourisme changera également. Son activité sera progressivement reprise par les communes concernées. Cela signifie la fin de la location du bureau actuel dans les locaux de la Cave La Tine, le non-remplacement du poste occupé par Mme Sonia Riand, lors de son départ le 31 décembre 2026 et le transfert des tâches administratives au sein des communes, notamment la comptabilité, la facturation et l'encaissement des taxes. Cette réorganisation permettra de simplifier le fonctionnement administratif et de réduire les charges.

Elle indique également que dans le cas où cette réorganisation devait convenir, les prochaines étapes seraient les suivantes :

- Clarifier avec les communes les projets et la volonté de coopérer
- Travailler sur l'appellation et les buts
- Convoquer une Assemblée extraordinaire afin de faire approuver de nouveaux Statuts

Mme Anne-Laure Dessimoz ouvre la discussion aux participants et demande s'il y a des questions avant de passer au vote de principe d'acceptation de ces changements.

M. Emmanuel Chassot prend la parole et indique un petit pincement au cœur après tout le travail effectué durant de nombreuses années au sein du comité de l'OT afin de développer un office du tourisme fonctionnel avec un local, une employée et un système de contribution touristique devant l'auto-financer. Il indique qu'il ne voit pas beaucoup d'activité de l'OT si ce n'est la promotion de Vinum Montis et des activités de la Commune de Conthey et que plus de la moitié des comptes sont dédiés aux frais du personnel.

Mme Anne-Laure Dessimoz indique que chaque commune doit mettre en place un règlement communal pour l'encaissement des taxes touristiques. Quant aux contributions volontaires des entreprises, elles baissent d'année en année malgré notre démarche de revoir toute la table des contributions par groupe et grandeur d'entreprises. Elle précise que le seul moyen est de redynamiser le fonctionnement de cette structure afin que certaines entreprises y voient un intérêt à verser une contribution. Elle précise que la SD se concentrerait sur des projets (comme exemple, un petit bus commun lors des caves ouvertes...) et que peut-être elle changerait même de nom, mais que les activités touristiques seraient maintenues dans les communes.

M. Gérard Duc indique que nous avons environ Fr. 3'000.- de cotisation de membres, donc il y aurait environ une trentaine de membres. Il demande pourquoi ne pas faire une recherche d'acquisition de membres, ainsi qu'une augmentation de la cotisation ? Mme Anne-Laure Dessimoz précise que la cotisation est de Fr. 20.- pour les membres de la SD, et que nous avons environ 100 à 120 membres.

M. Simon Bérard dit que si nous ne proposons rien, il sera très difficile d'attirer des soutiens financiers. En scindant l'OT de la SD, l'idée est que la SD sera vraiment centrée sur la promotion économique. L'objectif est de leur donner une raison de cotiser.

M. Philippe Germanier indique que d'avoir un bureau c'est bien mais combien sur les 400 visites annoncées sont vraiment des touristes en recherche d'informations touristiques ? Mme Sonia Riand indique que peut-être le tiers des visiteurs sont des touristes, le reste sont des visites pour les billets du Conthey Show. M. Philippe Germanier demande si ce service est rémunéré pour l'OT. Mme Sonia Riand indique qu'il est totalement gratuit.

Mme Anne-Laure Dessimoz demande si l'assemblée est prête pour le vote.

M. Christophe Germanier, président de Conthey, reprécise le cadre : dès le 1^{er} janvier 2027, chaque commune sera autonome quant au tourisme et il y aura une AG extraordinaire afin de voter les nouveaux statuts de la nouvelle SD sans la partie touristique.

Mme Anne-Laure Dessimoz indique également qu'il faudra trouver un nouveau comité motivé.

M. Pierre-Marie Broccard, président d'Ardon, indique qu'il faudrait redemander à la Commune de Vétroz si elle serait désireuse de revenir, vu que c'était cet aspect économique qui manquait jusqu'à présent. Il faudrait faire cette demande également avant la prochaine assemblée extraordinaire.

M. Philippe Germanier indique qu'il a de la peine à savoir ce qu'il va rester dans chaque entité ? Il se demande si cela est suffisamment clair pour que les gens soient capables de prendre position pour le vote.

Mme Anne-Laure Dessimoz précise que la marque va devoir être traitée et un conseil juridique sera demandé. Ensuite, il y aura un comité et toutes les questions de son financement sont à traiter également. Les 3-4 prochains mois seront dévolus aux rencontres avec les communes, à l'élaboration des nouveaux statuts, et à la recherche d'un comité... Elle demande un accord de principe pour ne pas faire toutes ces démarches et devoir revenir en arrière lors de la séance extraordinaire.

Nathalie Franzé indique que les taxes de séjour sont dévolues à la promotion économique. Mme Anne-Laure Dessimoz précise que les taxes de séjour doivent être utilisées pour l'animation et les taxes d'hébergement sont pour la promotion touristique et la publicité. Chaque commune devra le démontrer clairement. Les communes décideront du budget pour le tourisme et choisiront leur propre stratégie.

M. Jean-Baptiste Evéquoz demande si en 2027 un touriste étranger voudra un renseignement touristique, qui appellera-t-il et qui lui répondra ? Mme Anne-Laure Dessimoz répondra pour Conthey : il y aura probablement un guichet touristique.

M. Gérard Duc, mentionne que l'on démonte ce que l'on a mis des années à monter pour l'office du tourisme. En s'adressant aux présidents de commune, il demande s'il serait possible de garder l'office du tourisme en le restructurant et en l'améliorant et qu'il aurait des comptes à rendre aux communes. Mme Anne-Laure Dessimoz répond que c'est exactement ce que nous avons actuellement et qui ne donne plus satisfaction.

M. Christophe Germanier, président de Conthey, précise qu'au départ, il y avait 4 communes dans la Société de développement. La proposition est de reprendre le tourisme au niveau des communes et chacune ira de l'avant. Conthey a des enjeux touristiques avérés. La Société de Développement pourra travailler sur des enjeux de promotion économique, tels que le voulait la Commune de Vétroz. Pour lui, ce qui arrive est une suite logique.

Mme Claudine Fumeaux, conseillère municipale, constate qu'il y a peu d'activité touristique réelle actuellement. Ne faudrait-il pas augmenter les hébergements ? Les activités actuelles sont plutôt destinées aux gens de la région. Mme Anne-Laure Dessimoz précise que telles sont les conclusions du rapport de la HES-SO : cela fera dorénavant partie des choix à faire par les communes.

M. Christophe Germanier indique que la commune de Conthey a demandé à la HES-SO de faire une étude complète de la situation. Un résumé de cette étude pourrait être transmise aux membres de la SD avec la prochaine convocation à l'AG extraordinaire.

M. Yves Gaillard, conseiller municipal, demande si un touriste vient poser la question : que sont les Coteaux du Soleil ? Mme Sonia Riand, lui répond que c'est le vignoble derrière lui, qu'une balade est possible dans celui-ci, qu'une carte est disponible avec les numéros de téléphone des propriétaires-encaveurs pour une dégustation ou visite de cave.

M. Simon Bérard indique qu'à l'origine les propriétaires-encaveurs voulaient créer une association pour se mettre ensemble et faire découvrir le territoire. Le but de la future SD serait de proposer des activités qui attirent les gens. Il dit également que l'on ne va pas aller à l'encontre de ce que fait le canton ou Valais Promotion. L'idée est justement de parler avec eux et de trouver des synergies. On ne va pas pouvoir faire cela avec deux conseillers communaux. Il va falloir trouver des acteurs/membres dans différentes branches qui développeront des idées, comme la Fête de l'Abricot à Saxon, par exemple... De plus, on mettra plus de moyens dans les outils numériques car les jeunes ne vont pas se déplacer dans un OT pour chercher les informations.

M. Emmanuel Chassot dit qu'il faudra faire attention au terme et au rôle de la Société de développement, qui dépend de la loi cantonale sur le tourisme. Si la perception des taxes touristiques se fait par les communes, elles n'auront plus le droit d'utiliser le terme Société de développement. Il serait possible de créer une association intercommunale en reprenant le terme Coteaux du Soleil car il appartient aux communes.

Mme Anne-Laure Dessimoz confirme que l'encaissement des taxes de séjour et d'hébergement se fera par les communes. Il est possible que le nom de la SD soit modifié pour que l'on sache que la situation est nouvelle.

Mme Anne-Laure Dessimoz demande à l'assemblée si elle est prête pour voter un accord de principe sur la stratégie proposée. Aucun refus, aucune abstention, l'accord de principe est donné à l'unanimité.

8. Divers

Mme Anne-Laure Dessimoz demande s'il y a des divers. Il n'y en a aucun.

La parole n'étant plus demandée, Mme Anne-Laure Dessimoz invite l'assemblée à se rendre dans la Salle des Bourgeois pour une agape offerte par la Commune de Conthey et lève la séance à 20h15.

Ainsi fait à Conthey, le 9 juin 2026.



Anne-Laure Dessimoz
Présidente



Sonia Riand
Responsable de l'OT

- Annexes :
- Document de présentation complet
 - Rapport des vérificateurs de comptes
 - Liste des présences signée.